

# Décrets et arrêtés

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**Arrêté du ministre de la santé du 23 avril 2026, portant approbation de la modification et du complément du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001.**

Le ministre de la santé,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 2023-2 du 12 juillet 2023, portant création de l'agence nationale du médicament et des produits de santé,

Vu le décret n° 74-1064 du 28 novembre 1974, fixant la mission et les attributions du ministère de la santé,

Vu le décret n° 90-1401 du 3 septembre 1990, fixant les modalités de l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 2014-3657 du 3 octobre 2014,

Vu l'arrêté du 28 mai 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine, tel que modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Arrête:

Article premier - Est approuvé la modification et le complément du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001 susvisé et ce conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté est publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 23 avril 2026.

*Le ministre de la santé*

**Mustapha Ferjani**

*Vu*

*La Cheffe du Gouvernement*

**Sarra Zaafrani Zenzri**